

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT VINGT-CINQUIÈME (525^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 20 FÉVRIER 2024, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS ET EN VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13201

Modification de la Politique relative à l'évaluation de la qualité des enseignements et de la Procédure relative à l'évaluation de la qualité des enseignements

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement général 3 « Les études de cycles supérieurs »;
- ATTENDU** les résolutions CAD-2980 et CAD-6567 du Conseil d'administration relatives à l'adoption et aux modifications de la Procédure relative à l'évaluation des activités aux programmes d'études de cycles supérieurs;
- ATTENDU** qu'il y a lieu de mettre à jour la Politique relative à l'évaluation de la qualité des enseignements et la Procédure relative à l'évaluation de la qualité des enseignements;
- ATTENDU** les consultations effectuées auprès des personnes concernées;
- ATTENDU** la résolution CERC-8860 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la modification de la Politique relative à l'évaluation de la qualité des enseignements et de la Procédure relative à l'évaluation de la qualité des enseignements;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Mohamed Bouazara, appuyée par Patrick Giroux, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** approuver les modifications apportées à la Politique relative à l'évaluation de la qualité des enseignements qui portera le nom de Politique relative à l'appréciation de la qualité des enseignements, tel que présenté au document annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- 2- **D'** approuver les modifications apportées à la Procédure relative à l'évaluation de la qualité des enseignements qui portera le nom de Procédure relative à l'appréciation de la qualité des enseignements, tel que présenté au document annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- 3- **QUE** la Politique relative à l'appréciation de la qualité des enseignements et la Procédure relative à l'appréciation de la qualité des enseignements entrent en vigueur au trimestre d'hiver 2024;
- 4- **D'** approuver la modification de la désignation du comité institutionnel afin qu'il soit dorénavant désigné par « Comité d'appréciation de la qualité des enseignements »;

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon

Signé avec ConsignO Cloud (22/02/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Nathalie Gagnon

Saguenay, le 21 février 2024